

2015

## LES PRIX DU PATRIMOINE

### MRC ET VILLES PARTICIPANTES

MRC de Beauce-Sartigan

MRC de Bellechasse

MRC de Charlevoix

MRC de Charlevoix-Est

MRC de La Côte-de-Beaupré

MRC des Appalaches

MRC des Etchemins

MRC de L'Île-d'Orléans

MRC de L'Islet

MRC de La Jacques-Cartier

MRC de Lotbinière

MRC de Montmagny

MRC de La Nouvelle-Beauce

MRC de Portneuf

MRC de Robert-Cliche

Ville de Lévis

Ville de Québec

### REMISE DES PRIX

La remise des Prix du patrimoine 2015 aura lieu lors d'une fête champêtre, dans la municipalité des Éboulements, le samedi 13 juin. Au programme de la journée : remise des prix, cocktail, souper, prestations artistiques et animation, vote et remise du Prix Coup de cœur. Inscrivez dès maintenant cette date importante à votre agenda!

### VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

COMMUNIQUEZ AVEC :

#### Brigitte Dubé

Conseillère en développement  
Conseil de la culture des régions de Québec  
et de Chaudière-Appalaches.

Téléphone : 418 523-1333, poste 224  
Courriel : [brigitte.dube@culture-quebec.qc.ca](mailto:brigitte.dube@culture-quebec.qc.ca)

Ou l'agent de développement culturel  
de votre MRC ou ville participante :

#### Marie-Claude Dubé

Agente de développement culturel et rural

#### CLD de La Côte-de-Beaupré

30, rue Sainte-Marguerite  
Beaupré, QC GOA 1E0

Téléphone : 418 827-5256, poste 205  
Télécopieur : 418 827-5065  
Courriel : [marieclaude.dube@cldcdb.net](mailto:marieclaude.dube@cldcdb.net)

[www.enaaffairesaveclacote.com](http://www.enaaffairesaveclacote.com)

Les Prix du patrimoine 2015 sont une réalisation du Conseil de la culture  
en collaboration avec la MRC de Charlevoix et la MRC de Charlevoix-Est.



## Les prix du patrimoine

Régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Une réalisation du Conseil de la culture

2015

PARTICIPEZ À LA 6<sup>E</sup> ÉDITION

**SOYEZ FIER DE  
CE QUE VOUS  
AVEZ ACCOMPLI  
ET POSEZ VOTRE  
CANDIDATURE !**

**TROIS CATÉGORIES  
DE RECONNAISSANCE**

La conservation et la préservation

L'interprétation et la diffusion

Les porteurs de tradition

[prixdupatrimoine.com](http://prixdupatrimoine.com)



## FORMULAIRE DE CANDIDATURE PRIX DU PATRIMOINE 2015

Je sou mets la candidature de :

Nom

Organisme

Adresse

Courriel

Téléphone

Catégorie de prix (veuillez cocher une case) :

- La conservation et la préservation
- L'interprétation et la diffusion
- Les porteurs de tradition

Les éléments suivants doivent accompagner le formulaire :

- Une lettre de présentation.
- Une description du projet ou de la personne n'excédant pas une page.
- Trois photos numériques présentant le projet ou la personne.

Proposition faite par :

Nom

Organisme

Adresse

Courriel

Téléphone

Signature

Date

Merci de retourner ce formulaire complété ainsi que les pièces jointes au plus tard le 30 mars 2015 à l'adresse suivante :

**PRIX DU PATRIMOINE 2015**  
**CLD de La Côte-de-Beaupré**  
30, rue Sainte-Marguerite  
Beaupré, QC G0A 1E0

Vous êtes un passionné et vous avez restauré un bâtiment, ou vous avez mis sur pied une activité d'interprétation, ou encore vous maîtrisez un savoir-faire porteur de tradition ?

Il y a de quoi être fier de ce que vous avez accompli. Maintenant, voici l'occasion de le mettre au grand jour !

Les Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches vous offrent l'occasion de montrer votre travail et d'obtenir la reconnaissance que vous méritez.

Soyez une inspiration pour les générations à venir et posez votre candidature pour la 6<sup>e</sup> édition de l'événement.

Comment participer ? Rien de plus simple ! Remplissez le formulaire ci-contre, fournissez les documents requis, puis acheminez le tout à la personne responsable de votre MRC ou ville.

Nous attendons votre candidature et vous souhaitons bon succès !

*Le comité organisateur des Prix du patrimoine*

### CANDIDATURES

Les prix sont ouverts à tous, dédiés à toute pratique patrimoniale des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches réalisée entre janvier 2013 et décembre 2014. Sont admissibles les individus et les groupes d'individus ayant à leur actif une réalisation ou une initiative en patrimoine culturel significative pour le milieu, avec ou sans rémunération, sans restriction quant à l'ampleur physique ou financière du projet. Il est entendu que sont exclues les reconnaissances à titre posthume. Les candidatures peuvent être soumises par le promoteur du projet.

### 1. LA CONSERVATION ET LA PRÉSERVATION

Intervention physique effectuée sur un bâtiment, un bien immobilier, un ensemble bâti d'intérêt patrimonial, des biens mobiliers ou des collections significatives, visant à les mettre en valeur ou à les conserver dans le respect de l'ensemble de leurs caractéristiques d'origine (ex : rénovation, restauration, agrandissement d'un bâtiment ou d'un ensemble historique). Action ou projet visant la préservation d'éléments significatifs du paysage culturel patrimonial.

### 2. L'INTERPRÉTATION ET LA DIFFUSION

Mise en valeur qui sensibilise au patrimoine en situation, par l'action (animation, parcours interprété, production théâtrale, etc.), par l'objet (lieu, sentier d'interprétation, panneau, etc.) ou par une diffusion plus classique du patrimoine (exposition muséale, publication, etc.).

Autres exemples : projet multimédia, spectacle ou festival mettant en valeur la culture traditionnelle, route ou chemin du patrimoine, circuit patrimonial.

### 3. LES PORTEURS DE TRADITION

Un individu, reconnu dans son milieu, pour la somme des connaissances et la maîtrise d'une pratique culturelle traditionnelle liée au conte, à la chanson, à la danse, à la musique, aux arts et métiers, aux coutumes, aux jeux, croyances, rituels et fêtes calendaires. Il devient le porteur d'une tradition active et dynamique, inscrite dans la communauté, en la transmettant à un ou des adeptes dans son milieu de vie.

### CRITÈRES D'ATTRIBUTION

La sélection des prix retenus sera basée sur sept critères communs aux trois catégories :

**Intérêt patrimonial et pertinence, originalité, qualité de l'intervention, cheminement, impact, signification pour la collectivité, rayonnement et intégration.**